

## Stop pub, le retour

Depuis 2022, notre territoire participait à l'expérimentation nationale « Oui Pub », visant à limiter la distribution de publicités non sollicitées.

Ce dispositif est arrêté à l'échelle nationale. Les autocollants « Oui Pub » ne sont donc plus pris en compte.

**Si vous ne souhaitez plus recevoir de publicités**, vous devez apposer un autocollant « Stop Pub » sur votre boîte aux lettres, ou le mentionner clairement à la main.

À noter, les publications des collectivités et services publics ne sont pas concernées par le stop pub.



Titre

stop pub sictoba

Publié le ven 13/06/2025 - 12:44